



NON à la disparition de l'IRSN

Le 6 mars, la commission économique de l'Assemblée nationale a adopté par 19 voix POUR, 17 voix CONTRE un amendement du gouvernement à la loi d'accélération du nucléaire, qui engage l'intégration de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) dans l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Cette loi sera examinée par l'Assemblée du 13 au 15 mars.

TRANSPARENCE DEGRADEE : CONFIANCE EN DANGER

L'IRSN réalise des expertises dans le domaine des **risques nucléaires et radiologiques**, en réponse aux demandes des parties prenantes : administrations, des sociétés savantes, des organisations professionnelles, des associations, des élus locaux.

AUJOURD'HUI

- 2 organismes de gouvernance : un espace d'expertise (IRSN) distinct de celui de la décision (ASN)
- Des échanges réguliers avec l'ensemble des parties prenantes et la publication des avis d'expertise

DEMAIN

- Un même employeur, un même directeur : une expertise sous contrôle du décideur !
- Des expertises publiées lorsque l'ASN rendra publique sa décision : plus d'accès à l'expertise avant la décision !

EXPERTISE DEGRADEE : SURETE-RADIOPROTECTION EN DANGER

L'IRSN mène des recherches permettant de fonder scientifiquement ses expertises sur l'ensemble du champ de la sûreté, de la sécurité et de la radioprotection.

AUJOURD'HUI

- Recherche et expertise sont réalisées dans un même établissement
- L'IRSN est inscrit dans les réseaux scientifiques et est reconnu par les pairs
- Les installations nucléaires civiles et de défense sont expertisées par les mêmes équipes avec les mêmes outils

DEMAIN

- Aucune assurance que l'ensemble des recherches pourra être réalisé au sein de l'ASN
- Faible attractivité d'une autorité administrative indépendante pour les chercheurs
- Possible séparation de l'expertise civile et de défense avec risque de dégradation des capacités d'expertise

La sûreté et la radioprotection sont des biens publics
La sauvegarde de l'IRSN et de ses missions vous concerne

Lundi 13 mars 2023,

11h30, manifestation au départ de la Place des 5 martyrs du lycée Buffon

12h30, rassemblement sur l'esplanade des Invalides

(Angle rue de Constantine – rue de l'Université)

Pétition : <https://chnng.it/ttzfpJGzXP>

Caisse de grève

Site internet : <https://www.soutien-irsn.org>



soutien-irsn.org